

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20181106-D2018-57-DE
Date de télétransmission : 13/11/2018
Date de réception préfecture : 13/11/2018

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2018-57 en date du 06/11/2018 portant renouvellement de l'adhésion à PEFC Nouvelle Aquitaine

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 06 novembre 2018, à 19H30, suivant convocation en date du 27 octobre 2018, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Faucher Alain, DESROCHE Roger, ARMAND Thierry, JACQUET Michel, ALAMARGOT Sylvie, GILLES Dominique, BABAUDOU Pascal, BERGER Thierry, LEBLOIS Jean-Claude, HARGE Andrée, LATOUR Christelle, DUBREUIL Marc.

Représentés : Christine CASTANET a donné pouvoir à Alain FAUCHER.

Mme Christelle LATOUR a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	1	12	13	13	0

Le maire rappelle au Conseil Municipal que, depuis 2008, la commune adhère à l'Association Limousine de Certification Forestière, dite PEFC. Cette association est maintenant dite PEFC Nouvelle-Aquitaine.

Il précise que l'adhésion, d'un montant de 37,76 €, permet de bénéficier, pour 5 ans, d'un label certifiant la gestion durable de la forêt communale relevant du régime forestier.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

APPROUVE le renouvellement de l'adhésion de la commune au PEFC Nouvelle-Aquitaine.

A La Geneytouse, le 08 novembre 2018

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le ¹³09 novembre 2018.